



Recommandations de la CNAM-TS R482 : Engins de chantier

Préparation à la délivrance du CACES

Catégorie A	Tracteurs et engins de chantier mobiles compacts	
Catégorie B1	Engins d'extraction à déplacement séquentiel	
Catégorie C1	Engins de chargement à déplacement alternatif	
Catégorie C2	Engins de réglage à déplacement alternatif	
Catégorie C3	Engins de nivellement à déplacement alternatif	
Catégorie D	Engins de compactage	
Catégorie E	Engins de transport	
Catégorie F	Chariots de manutention tout-terrain	
Catégorie G	Conduite hors production	

--	--	--

Objectifs :

A l'issue du module de formation, le stagiaire sera capable :

- d'appliquer le référentiel des recommandations R482 de la CNAMTS,
- de conduire un (des) engin (s) de chantier en sécurité,
- de corriger les mauvaises pratiques,
- d'effectuer les vérifications avant départ.

Participants :

Tout conducteur appelé à utiliser de façon habituelle ou occasionnelle un(des) engin(s) de chantier
Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap (*sous réserve d'avis médical)

Pré-requis :

Être âgé de 18 ans minimum , pas de contre-indication médicale à la conduite de chariot automoteur, lire et comprendre le français.

Programme :

Formation théorique :

- **Réglementation et textes**
 - Connaître les bases de la réglementation applicable aux engins de chantier
 - Connaître les rôles et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur
 - Connaître les documents à présenter lors de contrôles
 - Connaître les acteurs de la prévention dans l'entreprise (CSE,...)
 - Connaître les rôles des différents organismes IT, CARSAT, Services de santé au Travail
- **Classification et technologie**
 - Connaître les principaux types d'engins de chantier
 - Connaître les caractéristiques des principaux composants / mécanismes / organes de service
 - Connaître le fonctionnement des dispositifs de sécurité
- **Règles de circulation applicables à l'engin**
 - Identifier les principaux panneaux de signalisation routière / interdictions / danger
 - Connaître les règles de circulation applicables sur un chantier / sur la voie publique
- **Risques liés à l'utilisation de l'engin**
 - Connaître les risques liés au fonctionnement de l'engin (risques mécaniques, énergie mise en œuvre...)
 - Connaître les risques liés à la conduite / aux déplacements de l'engin (renversements, heurts, environnement -réseaux enterrés, réseaux aériens...)
- **Exploitation de l'engin**
 - Connaître les opérations interdites, la conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin
 - Justifier le port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser.
 - Connaître et utiliser les gestes et signaux de commandement conventionnels pour le guidage de l'engin
- **Vérifications d'usage de l'engin**
 - Justifier l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au conducteur, réalisation pratique de ces tâches
 - Principales anomalies

Formation pratique :

- **Vérifications**
 - Utiliser les documents : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage...),
 - Contrôler visuellement l'état de l'engin (pneumatique, flexibles, fissures, cassures...)

- Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- **Conduite, circulation et manœuvres**
 - Monter et descendre en sécurité de l'engin et connaître la règle des 3 appuis,
 - Circuler avec la maîtrise des différents sols, dans différentes conditions de pente, en virage, en marche AV, AR (circuit à définir)
 - Utiliser correctement l'avertisseur sonore
 - Regarder en arrière avant de reculer
 - Respecter les règles et panneaux de circulation
 - Adapter sa conduite aux conditions de circulation (encombrements, virage...)
 - Maîtriser la souplesse et la précision des manœuvres
 - Maîtriser les opérations de fin de poste
 - Maîtriser les changements/déchargements
 - Stationner et arrêter l'engin en sécurité
- **Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance**
 - Stationner l'engin hors d'une zone à risques, sur terrain plat / positionner les équipements en sécurité,
 - Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées (leviers au point mort...), arrêter le moteur, consigner,
 - Effectuer les opérations d'entretien journalier
 - Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements,

Evaluation :

- **Test Théorique et pratique CACES (réalisé par un organisme certifié) permettant la délivrance d'une autorisation de conduite.**

Moyens d'encadrement :

Coordination de la formation : Nathalie ONNILLON, Responsable Pédagogique

Intervention : Formateur habilité / organisme testeur missionné accrédité par la COFRAC

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et cas pratiques
- Circuits et parcours variés
- Exercices adaptés à la spécificité des sites

Validation :

- Attestation de formation
- Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) des engins de chantier de la catégorie concernée, si résultat positif (valable 10 ans)

A l'issue de la formation et sur avis du formateur, l'employeur délivre une autorisation de conduite.

Modalités :

Durée de la formation :

Débutant : 4 jours (28 heures)

Débutant avec expérience de conduite : 3 jours (21 heures)

Recyclage : 2 jours (14 heures)